SARAH D.

Accompagnatrice juridique
Centre de rétention administrative (Hendaye)

Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS et RESPONSABILITES que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Mon travail s'articule autour de deux axes.

D'une part, au sein du centre de rétention, ma mission est d'apporter accueil, écoute et conseils aux personnes placées en rétention. Cette première mission se décline en différentes actions :
- assurer les permanences prévues dans le centre de rétention pour y rencontrer les personnes retenues,
- conseiller et informer les personnes retenues et leur entourage en matière juridique par la rédaction d'actes et l'engagement de recours juridiques,
- donner toutes informations juridiques et sociales utiles et aider les personnes retenues dans l'exercice effectif de leurs droits,
- gérer les relations entre les différents intervenants dans et hors du centre de rétention.

D'autre part, au sein de la structure associative qui m'emploie, je contribue au projet associatif, là encore au travers d'activités très variées :
- participer à la rédaction des rapports d'activité et au suivi statistique du service de la rétention,
- aider à l'encadrement, l'animation et la formation des membres bénévoles de l'association sur le droit des étrangers,
- contribuer à l'analyse, à la réflexion et à l'information sur la thématique de l'éloignement et l'enfermement des personnes étrangères,
- participer à l'élaboration et au développement d'outils et documents de formation, d'information et sensibilisation sur la thématique de l'éloignement et de l'enfermement,
- participer à la communication locale, interne et externe, en matière de droit des étrangers.

COMMENT en êtes-vous arrivé.e à occuper votre emploi actuel et à atteindre ce niveau de responsabilités ?

Dans le cadre du Master 2, un stage de deux mois, en lien avec notre sujet de mémoire, devait être réalisé.
Sur les conseils d'une camarade, suivant ce cursus dans le cadre de sa formation professionnelle (ce mélange professionnels-étudiants est, à mon sens, la force du Master2), j'ai effectué mon stage dans une association de défense du droit des personnes étrangères en France, et plus spécifiquement auprès du responsable du service prison.

Par la suite, auprès de la même association, j'ai candidaté au poste de juriste en centre de rétention administrative.

Etant l'unique représentante de l'association sur le site, et ce faisant, l'unique interlocutrice des services publics compétents (police, service hospitalier justice etc.) et associatifs, une implication forte a été indispensable afin de m'inscrire dans cette organisation institutionnelle complexe.

Pouvez-vous nous indiquer ce que le Master vous a apporté en termes de COMPETENCES ?

Le premier apport du Master a été incontestablement la possibilité de confronter la théorie et la pratique dans le cadre du mémoire de stage.
La matière juridique se concrétisait et ne se cantonnait plus à des règles et principes théoriques. Le droit prenait son sens dans le quotidien des justiciables.

Un des modules du Master était axé sur l'aspect international de la matière, dépassant d'une part l'approche interne et nous permettant d'autre part d'appréhender son intégration dans un système européen élargi.
Mon emploi nécessitant une prise en compte du contexte juridique international, et en particulier européen, cette capacité à aborder les problématiques de manière transnationale a été primordiale.

Plus généralement, la réflexion juridique ainsi que la rigueur rédactionnelle et orale, notamment par le biais de la soutenance du mémoire sont des compétences acquises lors du Master. Elles se révèlent incontournables au quotidien lors de la prise de parole (conduite d'entretiens, réunions, formation, etc.) ou encore de la rédaction de tous types d'écrits.

A obtenu un M2 Peines et droits homme au terme de l'année 2004_2005
Témoignage recueilli début 2018 - Contact : Observatoire Des Etudiants (Agnès Binet) / ode@univ-pau.fr